

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2000

Québec, le 2 octobre 2000

Monsieur Claude St-Cyr
Directeur
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
20, rue Saint-Charles Sud
Joliette (Québec) J6E 4T1

Objet : Deuxième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines

Monsieur le Directeur,

En mars 1997, la Commission a adopté un rapport d'évaluation sur le programme de DEC en *Sciences humaines* offert par le Cégep régional de Lanaudière à Joliette. La Commission concluait en déclarant que, globalement, il s'agissait d'un programme de qualité. Elle recommandait, par ailleurs, que le programme soit amélioré sur trois aspects.

La Commission a déjà examiné, à sa réunion du 21 juin 1999, un premier rapport de suivi sur le programme offert par le Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Au terme de cet examen, elle vous avait demandé un rapport de suivi complémentaire sur deux des trois recommandations de la Commission, la deuxième et la troisième. Le 15 août 2000, vous m'avez fait parvenir le rapport de suivi complémentaire ainsi demandé. La Commission a examiné ce rapport lors de sa réunion du 18 septembre 2000. Voici ses conclusions.

Dans la deuxième recommandation, il était demandé au Cégep de : «pousser plus loin l'analyse des taux de réussite dans les cours du tronc commun et celle des taux de diplomation, d'examiner de près les résultats des étudiants aux tests de français ainsi que les taux de satisfaction des diplômés révélés par les sondages, d'identifier les points à améliorer et de prendre les mesures correctives appropriées».

Rien n'avait pu être fait il y a un an dans ce dossier en raison du mouvement de personnel et du bouleversement du plan de travail occasionnés par le changement de statut du Cégep. Durant l'année qui vient de s'écouler, un nouveau poste de conseiller pédagogique a été créé et a été comblé. La personne occupant ce poste a reçu comme mandat, notamment, de mettre en place le Système d'information sur les programmes et

de s'occuper du suivi du dossier sur la réussite et la diplomation. Elle a déjà «produit des documents succincts concernant les taux de réussite des cours du tronc commun et les taux de réussite [...] à l'épreuve uniforme de français». L'examen de ces documents sera l'un des premiers dossiers que traitera le comité de programme en Sciences humaines au trimestre d'automne 2000. Par ailleurs, les professeurs responsables du cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* ont consulté les élèves sur leur degré de satisfaction envers le programme. Ceux-ci ont manifesté «un taux de satisfaction élevé», notamment à l'égard du développement des méthodes de travail intellectuel, élément jugé faible par le tiers des élèves en 1996. La Commission a pris bonne note de ces travaux et encourage le Collège à poursuivre dans cette voie.

Dans sa troisième recommandation, la Commission demandait au Cégep de «mettre en place un mécanisme plus formel pour assurer la gestion du programme». En mai 2000, la Commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Joliette a adopté un document sur la composition et le fonctionnement des comités de programme. Le comité de programme de Sciences humaines doit être mis sur pied au trimestre d'automne 2000. Il remplacera le comité ad hoc de Sciences humaines qui existait depuis le trimestre d'automne 1998. Le nouveau comité devrait bénéficier d'un climat de travail favorable puisque, comme le souligne le rapport de suivi complémentaire, «les pratiques de concertation qui se sont développées depuis la mise en place du nouveau programme de Sciences humaines ont suscité une adhésion sincère à la structure du Comité de programme».

La Commission est heureuse de conclure que, en vertu de ce qui précède, elle considère que le rapport de suivi complémentaire sur le programme de *Sciences humaines* est satisfaisant et que les mesures dont il fait état ont contribué à rendre encore meilleure la qualité du programme.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer